

*Escuela Inclusiva
para Madres Adolescentes*



**ÉCOLE INCLUSIVE NON FORMELLE
POUR MAMANS ET PAPAS ADOLESCENTS.**

ANTEDECENTS,

La grossesse précoce est vue comme un problème de santé et une priorité pour le Pérou depuis l'année 2014.

Autant les mamans adolescentes comme leurs bébés construisent leurs familles dans des situations de vulnérabilité énorme. Parmi elles, beaucoup ignorent leurs droits. Sans avoir terminé leur école secondaire obligatoire et dans un espace familial trop souvent préoccupant, elles renouvellent le cercle vicieux de la pauvreté.

Il y a 6 ans, Taller de los Niños a identifié ce problème dans le district de San Juan de Lurigancho, où de multiples activités et programmes ont été mis sur pied depuis l'année 1978.

Conjointement avec la Fondation Children Action de Genève, a pris naissance le programme du Réseau MAMI, orienté à offrir accompagnement et supports aux mamans adolescentes du district et à leurs bébés. Plus tard, un œil attentif a été apporté aussi aux papas adolescents.

Le projet du Réseau Mami réalise l'accompagnement dans les foyers des adolescents, en permettant de reconnaître les problématiques de manière immédiate et en mettant sur pied les alliances nécessaires avec les familles et les papas des bébés. Cela permet également d'identifier les situations critiques vécues avant la grossesse, ou qui ont eu lieu durant cette période et qui se convertissent en obstacles pour le développement des plans de développement pour la nouvelle famille.

D'un côté Taller, de los Niños a identifié depuis le départ du projet que le thème éducatif est une énorme barrière. Trop de mamans adolescentes ont abandonné l'école avant, ou durant la grossesse. D'autre part, nous devons reconnaître que le système scolaire actuel n'a aucune structure qui permette réellement à une adolescente de terminer un projet scolaire et accomplir ses tâches dans son nouveau rôle de maman.

Au début du projet en 2009, le taux de scolarité incomplète au moment de la naissance du bébé atteignait 74 % des mamans adolescentes. Durant tout ce temps, le Ministère de l'Éducation du Pérou a affirmé que les changements étaient en train de se produire et que les institutions éducatives sont toujours plus inclusives et répondent aux nécessités de populations hautement vulnérables comme le sont les mamans adolescentes.

Toutefois, 6 ans plus tard, depuis le projet du Réseau Mami, nous pouvons confirmer que la scolarité incomplète au moment d'accoucher a dépassé les 80 %. Nous observons également une diminution de l'âge moyen de l'adolescente au moment de la conception (15 ans).

Au long de ces années, nous avons accompagné les mamans adolescentes vers leurs écoles afin de permettre leur réinsertion. Nous avons lutté à leur côté pour que, depuis la direction des écoles, on puisse assurer l'attention scolaire qui doit être vue comme un Droit et s'il est vrai que souvent nous avons obtenu les accords nécessaires, ces derniers se sont rompus souvent du côté de l'adolescente et de sa famille. Le motif de la discorde est le prétexte pour abandonner l'école et ceci est un sujet que nous n'avions pas prévu entre toutes nos prévisions ? Qui s'occupe du bébé ?

Au départ, tous se compromettent à prendre soin du bébé et à donner l'appui à la jeune maman pour qu'elle puisse atteindre ses objectifs et ses rêves. Mais la vie a ses bémols et trop souvent, le temps nécessaire pour les soins du bébé et en particulier les épisodes de maladies infantiles provoquent que peu à peu, les compromis des grands-mamans où des personnes à charge s'estompent et se perdent face aux priorités de la survie familiale.

Parallèlement, il est important aussi de souligner que la maman adolescente, en restant à la maison pour s'occuper de son bébé, commence à assumer de nouveaux rôles entre lesquels se trouvent les soins à leurs frères et sœurs, souvent pas plus grands que leur propre enfant.

Face à ce problème, Taller de los Niños a mis sur pied plusieurs stratégies qui n'eurent que peu de succès :

- a. Promotion du retour à l'école formelle avec les jeunes et les écoles.
- b. Promotion de l'inscription des adolescentes dans des programmes de scolarité non formelle (hélas les jeunes mamans n'ont pas trouvé qui se charge réellement de l'enfant de manière permanente,).

- c. Alliance avec le Centre Martin Luther King dans le district de El Agustino (district voisin de San Juan de Lurigancho pour pouvoir suivre le programme de l'École Radiale non formelle de l'institut Fe y Alegría [hélas l'école était trop lointaine et il fallait de l'argent pour payer les transports].
- d. Payer les cours non scolarisés en promouvant des alliances avec des écoles non scolarisées [les jeunes percevaient qu'il s'agissait d'espaces peu aimables].

Face à ces diverses réalités et convaincus que l'éducation est toujours la grande porte pour renverser les situations de vulnérabilité, Taller de los Niños, en Alliance avec l'Ambassade de Suisse et d'autres alliés a pris la décision de promouvoir une initiative destinée à rendre aux adolescentes le droit à l'éducation à partir d'une proposition éducative novatrice, basée sur l'expérience de longue date de l'institut Radiophonique de Fe y Alegría [IRFA], comme une proposition inclusive pour une population vulnérable, formée par des mamans et papas adolescents qui ont vu leurs désirs d'étudier frustré par la grossesse précoce.

LA CONSTRUCTION :

Durant le mois de janvier 2016, la construction de l'École Inclusive pour mamans adolescentes et femmes a commencé, sur le 1er étage de la garderie du centre d'éducation infantine intégral de Taller de los Niños, dans le bidonville de Arriba Perú, à San Juan de Lurigancho.

La construction consiste en 3 classes – deux destinées à la formation, l'éducation des adolescentes et la troisième destinée au renforcement des capacités et développement des adolescentes avec leurs enfants. Les services hygiéniques nécessaires permettront l'hygiène nécessaire autant pour les élèves comme pour pouvoir réaliser les cours de bonnes pratiques sanitaires. Finalement un bureau et un dépôt assureront le fonctionnement administratif de l'École Inclusive.

Cet espace d'énorme potentiel pour le développement des familles les plus jeunes et les plus vulnérables devient donc une réalité grâce au compromis et l'appui financier de l'Ambassade de Suisse, aux fonds de notre propre institution et ceux d'amis institutionnels.

L'AMEUBLEMENT :

Le destin a voulu que durant la même période, l'Ambassade de Suisse ait changé ses meubles, ce qui a permis d'assurer la presque totalité de l'ameublement de l'École Inclusive.

Seules quelques tables et chaises seront encore nécessaires.

Une campagne via internet sur notre FB a permis aussi de recevoir deux ordinateurs pour que les élèves puissent aussi faire leurs devoirs et faire les recherches nécessaires sur internet [le service d'internet est offert par la garderie].

LE FONCTIONNEMENT :

Suivant les critères de IRFA et ayant incorporé les leçons apprises au long de ces dernières années, le premier semestre 2016 s'inaugurera seulement avec 50 élèves n'ayant pas moins de 17 ans et donc le bébé aura plus d'un an.

Les adolescents de 16 ans et moins continueront à être orientés vers les écoles formelles. Chaque année d'étude correspond à 22 semaines de classes et examens ou un semestre.

Chaque année d'étude doit être validée par les examens et travaux/devoirs accomplis durant le semestre et l'examen de fin d'année. De la même manière, les élèves doivent avoir assisté aux ateliers de développement personnel et de responsabilité organisés par IRFA.

Compromis de l'Ecole Inclusive TANI :

- ☺ Un/une enseignante de secondaire assumera la coordination du projet tout comme l'accompagnement aux élèves de l'École inclusive.
- ☺ Le programme disposera parallèlement de stagiaires d'une faculté d'éducation [1 pour chaque cursus] qui assumeront le rôle de promoteurs éducatifs et qui offriront l'accompagnement durant les classes prudentielles, trois fois par semaine durant des horaires de matin ou après-midi. Ces classes présentes seront dictées par des enseignants.
- ☺ Une sociologue assumera le suivi des élèves à domicile, afin de vérifier si le renforcement du support familial se fait et afin d'éviter les désertions scolaires.

Compromis de IRFA :

- ☺ Évaluer les élèves
- ☺ Fournir les documents pédagogiques – cahiers et livres et les CD avec les classes.
- ☺ Examens intermédiaires et finaux.
- ☺ Cours de développement personnel et cours d'informatique.
- ☺ Certificat officiel remis au nom de IRFA avec valeur officielle.

Conditions de base pour étudier :

Les élèves devront disposer des conditions suivantes – exigées par IRFA pour la certification des études :

- ☺ Certificat d'étude original jusqu'à la dernière année terminée.
- ☺ Examen d'évaluation – réalisée avec l'accompagnement sous les critères de IRFA
- ☺ Documents légaux complets : acte de naissance et Carnet d'identité.
- ☺ Assurance intégrale de Santé [SIS] – obtenue au travers du programme du Réseau MAMI
- ☺ Documents du bébé, tout comme son carnet de vaccination à jour et sans complication de santé spécifique. [démonstration de responsabilité parentale]
- ☺ Compromis signé de la part des parents de l'adolescente, se compromettant à accompagner leurs filles/fils durant le processus de scolarisation et de garde du bébé trois jours par semaine selon le tournus établi.
- ☺ Les élèves devront avoir chez elles une radio/CD pour pouvoir suivre les cours et approfondir les leçons apprises en classes.
- ☺ Les élèves se compromettent à respecter les horaires de classes et à réaliser les devoirs à la maison tout comme les recherches nécessaires pour leurs examens.
- ☺ Avoir passé les examens du cycle, l'examen d'entrée et de fin de cours, l'assistance aux ateliers de computation tout comme à l'atelier de Développement personnel.
- ☺ Les horaires d'études seront de 9.00 a.m. à 12.00 heures trois fois par semaine où de 2.00 à 5.00 p.m. dans l'École.
- ☺ Les élèves pourront assister à l'école durant d'autres horaires que celles de leurs classes pour réaliser leurs tâches ou pour solliciter l'aide de la directrice.
- ☺ Participation financière de la part de l'adolescente pour chaque semestre : 45.00 soles [environ 15 francs/US] pour le matériel scolaire et 45.00 soles [15 francs/USD] pour les cours et frais institutionnel. Total U.S. 30.00 de participation.

CRITÈRES D'ÉLECTION DES ÉLÈVES :

L'expérience obtenue au long de ces dernières années avec les mamans adolescentes nous a démontré que la reprise de la scolarité est possible à la condition que le bébé ne soit pas trop petit [à moins que l'adolescente – et elles furent bien peu] aient étudié jusqu'au dernier jour de classe et aient repris les classes l'année suivante. Cela s'est produit seulement avec quelques adolescentes de moins de 15 ans qui comptaient sur un appui inconditionnel de la part de leurs parents.

Pour cela, l'École Inclusive s'ouvrira tout d'abord pour les adolescentes dont le bébé aura déjà un an et qui n'auront pas terminé leur 4e et 5e année secondaire (les deux dernières années de scolarité obligatoire).

Pour les papas adolescents, l'idée est de pouvoir ouvrir à parts égales cette opportunité que les mamans adolescentes, car nous sommes tous conscients que ces jeunes gars devront au long de toute leur vie trouver des moyens de survie pour leur famille.

Le programme institutionnel de formation technique PROFORTEC – sera ouvert systématiquement pour les jeunes désireux d'obtenir une formation technique et placement dans les entreprises avec lesquelles nous avons des alliances et qui offrent postérieurement des cours de formations internes (lorsque le travailleur a terminé sa scolarité).

COUT DE FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME :

Comme cela a été indiqué antérieurement. Le premier semestre se réalisera avec un fonctionnement à 50 % (3 jours de classes par semaine matin ou après-midi) et le second semestre fonctionnement durant toute la semaine.

PERSONNEL :

- ✓ Coordinateur du programme – enseignant
- ✓ 2 enseignants à part entière (un de mathématique et sciences et un pour langage et communication.
- ✓ 1 sociologue.
- ✓ 1 stagiaire – paiement seulement des transports.
- ✓ Supervision : — directrice de la garderie Jesica Chagray.

COUTS DE FONCTIONNEMENT :

- ✓ Matériel pour compléter les classes
- ✓ Imprimante et maintien des ordinateurs
- ✓ Matériel pour secrétariat.
- ✓ Alimentation pour tout le personnel
- ✓ Électricité et eau.

CONTREPARTIE FINANCIÈRE DES PARTICIPANTS :

- 15 USD pour IRFA – pour le matériel
- 15.00 USD pour TANI contrepartie de participant.

COUT TOTAL DE FONCTIONNEMENT ANNUEL : U.S. 32,000.00

Lima, février 2016.
Christiane Ramseyer
Directrice Taller de los Niños